



COMITE DE LIAISON DES UNIONS DE QUARTIER DE GRENOBLE

6, rue du 4 septembre - 38000 Grenoble
Tél.-Fax : 04.76.87.64.67 - Courriel : cluq-grenoble@wanadoo.fr

MONSIEUR MICHEL DESTOT
MAIRE DE GRENOBLE

MONSIEUR ANDRE VALLINI
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE

Grenoble, le 21/06/2007

Objet : appellation futur pont sur l'Isère

N/réf : JPC/JM/06017

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Un nouveau pont va être construit sur l'Isère, par le Conseil général, sur la commune de Grenoble, pour remplacer le pont provisoire. Nous nous préoccupons de son appellation.

Le nom de « pont Masséna », qui lui est généralement et provisoirement donné, en utilisant celui de la rue dans le prolongement de laquelle il se trouve, ne semble pas heureux. Cette référence à un Maréchal d'Empire ne nous parle pas.

L'opinion quasi générale est qu'il serait souhaitable de lui donner, plutôt que le nom d'une personnalité des mondes politique ou artistique, dont la gloire risque d'être éphémère, une appellation indiquant sa localisation.

Deux appellations ont été envisagées.

- La première est « pont des Casemates ». Elle rappellerait que l'on est à l'emplacement de l'enceinte, elle ferait pendant au « pont de la citadelle », et elle attirerait l'attention sur le C.C.S.T.I. (le Centre de Culture Scientifique, Technique et Industriel), qui occupe une partie des casemates et représente un bel exemple de réutilisation culturelle d'un ouvrage militaire.
- La deuxième est « pont de la Chartreuse ». Elle ferait référence à l'un des trois massifs entourant Grenoble, situerait clairement le pont du côté de ce massif, et ferait pendant au « pont du Vercors », situé sur le Drac.

L'avis des quatre Unions de quartier principalement concernées (Centre Ville, Ile Verte, Notre Dame, Saint-Laurent), a été sollicité et donné. Le Groupe de Travail Centre Ville du CLUQ en a également discuté.

Comme les opinions étaient partagées, les deux propositions ont été présentées lors de l'Assemblée générale du C.L.U.Q. et soumises au vote, afin de représenter l'opinion de l'ensemble des Grenoblois.

Le nom de « Chartreuse » a recueilli les deux tiers des voix, celui de « Casemates » un tiers. Les deux appellations sont aussi judicieuses l'une que l'autre. La première est simple, la seconde plus riche de sens.



Une autre proposition a été faite, celle de « pont des Dauphins ». Elle rappellerait que Grenoble a été capitale du Dauphiné, mais n'indiquerait pas la localisation.

Le nom de « pont bleu », qui est parfois utilisé, ne nous semble pas non plus pouvoir être conservé puisque cette caractéristique est celle du pont provisoire et disparaîtra avec lui.

Nous vous remercions d'engager le processus décisionnel amenant le choix d'une appellation, car celle de « pont Masséna » entre progressivement dans le vocabulaire et sera d'autant plus difficile à supplanter qu'elle aura été plus longtemps utilisée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président du CLUQ

Jean Clémancey

Les animateurs du Groupe de Travail Centre Ville

Jean-Pierre Charre

Mathieu Mauvais